

dernier, du premier volume de ces raisons, & de l'écrit qui tendoit à le refuter.

VII. Mais de tout ce qui paroît à present occuper le plus sérieusement Clement XII. c'est la demande qui lui a été faite & réitérée par le Comte Porta, Ministre du nouveau Duc de Parme, de la restitution du Duché de *Castro* & du Comté de *Ronciglione*, qui a été suivi d'un Edit de ce Prince peu agréable à Sa Sainteté, & qu'elle auroit pû prévenir, si elle n'avoit pas rejetté les propositions d'accommodement qu'on lui a faites sur ce sujet. Cet Edit, qu'on apprend avoir été publié à la tête de deux Détachemens de Troupes dans les deux Etats repetés, porte en substance " que comme le terme  
 „ auquel les Feudataires de *Castro* & de *Ronciglione*  
 „ doivent recevoir leurs rentes & leurs interêts de  
 „ la Chambre Apostolique, est sur le point d'ex-  
 „ pirer, de même que le tems fixé pour les retri-  
 „ butions qu'ils lui payent, on leur fait sçavoir  
 „ que ce n'est plus à elle qu'ils auront à faire à  
 „ l'avenir, qu'ils ne doivent reconnoître d'autre  
 „ personne que le Sérénissime Prince Infant Don  
 „ Carlos Duc de Parme & de Plaisance, & qu'ils  
 „ doivent s'adresser désormais à la Régence de  
 „ Parme pour tout ce qui concernoit auparavant la  
 „ Chambre Apostolique. „ On est fort attentif au parti que prendra le St. Pere dans cette conjoncture, qui l'embarasse d'autant plus, que plusieurs Cardinaux ne paroissent pas tout-à-fait dans les sentimens, de s'opposer à la restitution qu'on lui demande. Il n'y a depuis sur ce point épineux que des Congrégations; & la plûpart des Audiences que donne Sa Sainteté aux Membres du Sacré Collége, ne roulent que sur les mesures qu'on prendra à cet égard.

VIII. *Naples.* Après plusieurs conférences tenuës pendant